

le rapt. En vérité, un auteur qui risquerait un semblable épisode dans un livre ne serait cru de personne."

—Permettez, répliqua M. Lussac ; cet auteur-là serait cru de ceux qui, comme moi, imagineraient sans peine qu'un baron assez riche pour acheter le dévouement d'une couturière, qui, sur le même patron et dans une étoffe pareille, aurait taillé deux robes au lieu d'une. D'ailleurs ne nous avez-vous pas dit que six dames étaient costumées comme cette demoiselle ? Votre baron n'était pas un sot. Le misérable !

M. Lussac se leva et alla baiser le front de sa fille.

—La demoiselle reparut au bal. Personne ne s'était aperçu de son absence, personne ne remarqua son retour. Moi-même, qui était toujours à danser...

—Vous, moins que personne. Ensuite ?

—Enfin, on n'a jamais su quelle était cette demoiselle. On apprit seulement qu'au moment de passer les frontières, le baron avait reçu un coup de pistolet dans le cœur ; je n'en crois rien ; ceci est un de ces fruits de la clémence divine que les journalistes font toujours intervenir dans leur narration pour édifier la moralité de leurs abonnés. On ajoutait même que celui qui l'avait tué en duel ou celui qui l'avait assassiné, car le cas est resté indécis, est ce jeune homme dont Mathilde nous a parlé avant le dîner, ce jeune étranger qui nous plaisait tant à madame Bergerade et à moi, bruyant, olivâtre, si fort au pistolet, appelé Tristan, je crois.

—Et vous ne vous en êtes pas assurée ! s'écria M. Lussac en marchant sur son domestique et en broyant son houca, renvoyé dix pas au loin.

—Et pourquoi donc ? répondit madame Lussac, étonnée de l'empêchement de son mari. Quel intérêt avais-je à savoir si c'était ce M. Tristan ou un autre jeune homme qui avait tué le baron ?

—Vous avez raison, en effet ; cela ne vous touchait nullement. Je vous demande pardon du mouvement d'indignation que je n'ai pu retenir en vous écoutant. Oui, que vous importait que ce fût lui ou un autre ?

M. Lussac affecta ensuite un grand calme ; il se croisa les bras, et laissa tomber sa tête comme s'il avait eu besoin de dormir.

Mathilde, dit madame Lussac en se levant et en frappant sur l'épaule de sa fille, Mathilde, il est temps de monter.

Sans attendre la réponse de sa fille, madame Lussac prit un flambeau et se retira.

—Mathilde, dit à son tour M. Lussac quand sa femme ne fut plus là, viens, suis-moi.—Narcisse, attends-nous.

—Mon père, s'écria Mathilde quand elle fut hors de la maison, mon père ! cette jeune fille dont ma mère vous a raconté l'effrayante histoire, c'est moi !

—Je le savais, répliqua M. Lussac, écoute-moi maintenant.

—J'aime ta force, et tu es bien ma fille. Tu n'as rien dit à ta mère ?

Rien. Elle a attribué ma maladie à tout ce qu'elle a imaginé : au changement de saison, à l'absence d'une amie que j'affectionnais.

—Tu as donc été malade après cet horrible guet-apens ?

—Beaucoup, mais pendant quelques jours seulement. L'effroi m'avait rendue folle.

—Pauvre Mathilde !

—Il est vrai que l'effroi fut le seul mal que je prouvai ; car ma mère n'a pu vous dire qu'à peine entrée dans l'appartement du baron, m'étant aperçue du piège, je sautai aux rideaux de la croisée et me précipitai.

M. Lussac pressa Mathilde sur son cœur.

—Je ne m'étais pas blessée ; j'avais rencontré dans ma chute l'appui flexible d'un tilleul dont les rameaux, en cédant au poids de mon corps, m'avaient presque accompagnée jusqu'à terre, sur le gazon du jardin. Je reparus au bal.

—Maintenant que le baron est mort, dit M. Lussac, ma colère n'a plus de vengeance à espérer. Dans nos mœurs elle s'arrête au tombeau. C'est à Dieu à faire au baron la justice qu'il mérite ; j'aime à croire qu'il ne laisse pas aux peurs offensés le regret de n'avoir pas pris à temps sa place de juge. Mais dis moi maintenant, Mathilde, ce que tu éprouves dans ton âme pour ce jeune homme qui a tué le baron. C'est si je ne me trompe, celui dont ta mère disait qu'il le suivait partout de ses yeux de tigre et de sa figure sombre.

—Je n'éprouve rien pour lui.

—Pas d'amour ?

De l'effroi ; une certaine terreur quand il me regarde.

—Pas de reconnaissance ?

—Aucune. Quel droit ai-je de croire qu'il a tué le baron dans l'intention de me venger ?

En adressant ces questions à sa fille, M. Lussac paraissait calme comme s'il eût été question, entre lui et elle, de choses indifférentes. Cependant, un feu intérieur le brûlait de veine en veine : il eût voulu briser le tombeau du baron, souffler son cadavre, et surtout se trouver tout à coup en Afrique et face à face avec une femme dont il mordait le nom entre ses lèvres.

—Ecoute, Mathilde, poursuivait-il avec la tranquillité qui ne l'avait pas quitté depuis qu'il parlait avec sa fille ; écoute, Mathilde, si, lorsque tu retourneras à Paris, tu rencontres dans les